

NOVEM FONTES (NEUF FONTAINES) :

LE BULLETIN NEUFFONTAIN

Bulletin électronique d'information communale

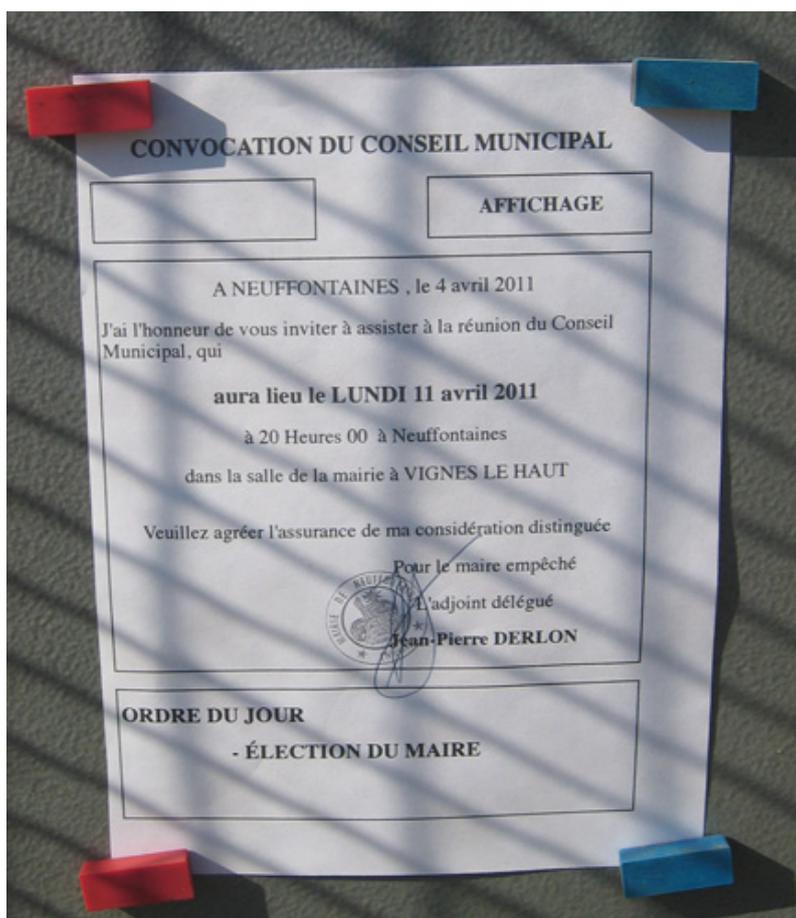
rédigé par et pour les Neuffontains,

édité par [Roger Ripert](#) *

* Ancien correspondant de presse de *L'Yonne républicaine* pour le canton de Corbigny
Dr de publication des éditions Oniros

-
AVRIL 2011
-

Election d'un nouveau maire



Panneau d'affichage municipal à Chitry Mont Sabot

Suite à la démission effective de M. Philippe Connant, annoncée le 18 mars, l'élection d'un nouveau maire aura lieu en mairie le lundi 11 avril 2011 à 20 H.

Election du nouveau maire

Conseil municipal du 11/4/2011



Cliquer pour agrandir la photo

Mme le maire entourée d'une partie de son équipe

De gauche à droite : Daniel Pointreau, Evelyne Blandin, Delphine Perdriat, Georgette Drouin-Gibassié (non membre du conseil), Nicole Hernando, Huguette Dupaty et Jean-Pierre Derlon

Photo RR du 11/4/11

Présidé par Jean-Pierre Derlon, maire-adjoint, et en l'absence de Philippe Connant, le maire démissionnaire, le Conseil municipal a procédé à l'élection de son remplaçant (sa remplaçante, en l'occurrence).

En effet, seule candidate, Mme Nicole Hernando, a été élue. La première femme, apparemment, appelée à diriger la commune de Neuffontaines.

Dans un bref discours inaugurant sa nouvelle fonction, Mme Hernando a insisté sur l'urgence et l'importance du travail qui attendait la nouvelle équipe, dans le respect des valeurs républicaines et au service de tous.

Pour marquer l'événement, les membres de la nouvelle équipe et des participants au conseil se sont ensuite retrouvés autour d'un pot de l'amitié.

NEUFFONTAINES ■ Après la démission de Philippe Connant

Nicole Hernando nouveau maire

Nicole Hernando, 54 ans, commerçante à Corbigny et ancienne présidente de l'ACAR (Association corbigoise d'animation rurale), a été élue, avant-hier soir, maire de Neuffontaines.

Philippe Connant (1), qui était maire de la commune depuis 2001, a démissionné de son mandat de premier édile le 24 mars dernier. Il reste néanmoins conseiller.

Nicole Hernando faisait partie des huit conseillers de la liste d'opposition au maire, élu, le 6 juin 2010, lors d'élections partielles. Une liste apolitique, intitulée "Vivre ensemble à Neuffontaines".

Huit conseillers (sur onze) avaient démissionné, suite aux propos tenus par le maire, Front national, dans le *Journal du Centre*, qui avaient généré de vives tensions dans la commune. Philippe Connant avait alors conservé son poste de maire. Il a



ÉLUE. Nicole Hernando, 54 ans, est le nouveau maire de Neuffontaines. Elle était déjà conseillère municipale, de 2001 à 2008, et avait été réélue conseillère, en juin dernier. A.B.

donc finalement démissionné après neuf mois de cohabitation délicate avec une majorité d'opposition.

Seule candidate au poste de maire, Nicole Hernando, a été élue par le conseil municipal avec 7 voix sur 10 votants (2). Jean-Pierre Derlon et Serge Rei-

nert, issus de la liste "Vivre ensemble à Neuffontaines", conservent leurs postes de premier et deuxième adjoints.

Trois ans

Nicole Hernando affirmait, hier, sa volonté d'entreprendre, dès à présent,

« un travail d'équipe, en utilisant les compétences de chacun. Nous voulons résoudre les problèmes du quotidien de la population. Il nous reste trois ans. Il y a beaucoup à faire. En premier lieu, il faut que la commune retrouve sa sérénité ».

Le nouveau maire insiste sur le caractère apolitique de sa liste : « La politique n'a pas sa place dans la gestion de la commune. Elle n'apporte pas de valeur ajoutée. Mais nous travaillerons pour la défense de nos valeurs, le respect des uns et des autres et les valeurs de la République ».

Le conseil se réunira à nouveau vendredi 15 avril, pour voter le budget. ■

(1) Malgré plusieurs appels, ce dernier n'a pu être joint, hier.

(2) Philippe Connant était absent. Éveline Blandin et Albert Perreau obtiennent chacun une voix. Un bulletin blanc a été enregistré.

Ariane Bouhours
ariane.bouhours@centrefrance.com

Jdc

Cliquer pour agrandir l'article

Article paru dans le *Journal du Centre* du 13/4/11, p. 8

Conseil municipal du vendredi 15 avril 2011, à 20 H.,

à la mairie de Vignes-le-Haut

Ordre du jour :

- **Vote du budget 2011**

- Questions diverses

Annoncé lors de l'élection du nouveau maire, ce budget sera présenté par le maire-adjoint, J-P Derlon.

Compte rendu du Conseil Municipal de la Commune de Neuffontaines

Réunion du 15 avril 2011, à Vignes le Haut, à 20 heures

Le Conseil était présidé par Madame Nicole Hernando, maire en exercice de la Commune de Neuffontaines. Monsieur Jean-Pierre Derlon a été nommé comme secrétaire de séance. La séance a été ouverte à 20 heures.

Étaient présents : Evelyne Blandin, Jean-Pierre Derlon, Huguette Dupaty, Delphine Perdriat, Albert Perreau, Daniel Pointreau, Serge Reinert

Étaient absents, non excusés : Philippe Boulenger, Daniel Blandin, Philippe Connant

Ordre du jour : Présentation de la situation financière de la commune, vote du compte administratif 2010, du compte de gestion 2010, du budget primitif 2011, des taxes d'habitation et foncière 2011, des subventions de droit privé.

Questions diverses :

Composition des différentes commissions techniques au sein du conseil municipal

Compte-rendu de la réunion de la Communauté de communes du 12 avril 2011

Réparation des routes vicinales

Remise en état du passage d'eau au pied de la route de Flez

Remise en état de la citerne d'eau de Vignes le Bas et des bordures de la route

Vente des têtes d'hêtre à Monsieur Jardé

Nouveaux contrats de travail pour le cantonnier et l'agent d'entretien

Bacs de tri de Neuffontaines

Organisation d'une séance publique d'information avec la population de Neuffontaines

Organisation de la cérémonie commémorative du 8 mai

Modification à apporter dans le contrat de bail concernant la chasse

Problème d'ensablement de l'Armanche sous le pont de Neuffontaines

Problème de la toiture de l'église de Neuffontaines

Fréquence des réunions du conseil municipal

Situation financière et vote du budget

La situation financière a été exposée par le premier adjoint. Il a présenté avec un vidéo-projecteur, les différents documents de synthèse caractérisant la mise en œuvre du budget 2010 et la préparation du budget 2011. Tous les comptes 2010, le budget 2011, les différents niveaux de taxes les dons aux associations et organismes socioprofessionnels ont été adoptés sans amendement à l'unanimité.

Questions diverses

Composition des différentes commissions techniques du Conseil municipal

Suite à la démission de Monsieur Philippe Connant de sa fonction de maire, la composition de certaines commissions a été modifiée.

Compte rendu de la réunion de la Communauté de communes du 12 avril 2011

Voir le rapport spécifique remis à chaque conseiller. Le document a été commenté par le premier adjoint.

Réparation des routes vicinales

Cette opération consiste à boucher les trous qui se sont formés sur les différentes routes vicinales de la commune, pendant la période hivernale. Un chargement d'enrobé sera acheté au centre de stockage de Corbigny (le produit est disponible au prix de 85 euros la tonne). Le transport sera assuré par Monsieur

Roger Blandin. Le bouchage des trous sera exécuté par le cantonnier.

Dans un premier temps, il convient de recenser les trous à boucher. Messieurs Reinert et Pointreau se chargeront de Neuffontaines, Evelyne Blandin de Chitry et de Flez, Jean-Pierre Derlon de Vignes le Haut, de la route de Mauville et de la route de Touche Bœufs.

Evelyne Blandin coordonnera l'opération avec le cantonnier. Elle pourrait intervenir au cours de la semaine du 26 au 30 avril si le beau temps se maintenait.

Par ailleurs, les différents conseillers impliqués dans cette opération veilleront à faire dégager les panneaux indicateurs situés à l'entrée des hameaux et à les fleurir.

Remise en état du passage d'eau au pied de la route de Flez

Monsieur Sauvageot de la DDT de Clamecy, à la demande de la commune, s'est rendu sur les lieux : au pied de la côte de Flez en venant de Vignes. Il a constaté qu'un drain qui passait sous la route a été totalement détruit. Désormais l'eau qui descend de la côte (venant du Nord), sur une dizaine de mètres, par un autre drain enterré dans le fossé «Est», ne peut plus s'écouler et elle soulève la chaussée. Deux trous remplis d'eau se sont créés. Ils constituent un obstacle dangereux pour les véhicules.

Monsieur Sauvageot, propose de continuer de creuser le fossé «Est» en direction du Sud. D'installer une buse devant la barrière qui permet l'accès à un pré et de reprendre ensuite par un nouveau drain (sur une vingtaine de mètres) pour rejoindre un ruisseau qui passe sous la route. Cette proposition éviterait de creuser la chaussée et de négocier le passage de l'eau avec le propriétaire du pré situé à l'Ouest.

Monsieur Sauvageot préparera une proposition technique, qui permettra à la commune de faire établir des devis avec des entreprises. En effet, il n'est pas possible de passer par la communauté de communes qui normalement se charge des marchés relatifs aux routes. Dans ce cas, la procédure exige au moins un délai d'un an. La route de Flez demande une intervention rapide.

Des panneaux triangulaires de «danger» ont été installés par la Direction Départementale de l'Équipement de Tannay, pour signaler les trous sur la chaussée.

Remise en état de la citerne d'eau de Vignes le Bas et des bordures de la route

La commune a retenu la remise en état de la citerne de Vignes le bas dans son programme d'investissement 2011. Ce projet comporte aussi le rechargement des bordures et de l'embranchement de la route de Treumlée. Cet espace a été fortement érodé pendant l'hiver au moment de la crue du ruisseau de Vignes en relation avec la fonte de la neige. Monsieur Sauvageot a visité le site. Il a recommandé d'utiliser du «raboitage» (revêtement de route récupéré au moment de la réfection des chaussées goudronnées) pour recharger les bas-côtés. Il conviendrait de scarifier le sol pour bien incorporer le rechargement. Il faut recalcer aussi les dalles en béton qui bordent la route.

Vente des têtes de hêtre à Monsieur Jardé

Monsieur Jardé, ébéniste à Chitry [Mont Sabot] a demandé à acheter des têtes de hêtre qui seraient disponibles après abattage dans la forêt de Mont Vignes. Monsieur Pointreau prendra contact avec l'intéressé pour préciser les quantités souhaitées. Le conseil a proposé de vendre ce bois à 5 euros le stère.

Nouveaux contrats de travail pour le cantonnier et l'agent d'entretien

Les contrats à durée déterminée du cantonnier et de l'agent d'entretien s'achevaient le 1er Mars 2011. La commune doit renouveler les contrats. Toutefois, la Trésorerie de Tannay a posé le problème de Mélissa Boulenger qui a cessé son travail depuis plusieurs mois en raison d'une maternité, puis d'un problème de santé. Elle est toujours en congés maladie. La commune continue de lui payer son salaire et reçoit en compensation les indemnités journalières payées par la Sécurité sociale. Il convient de prendre contact avec le Centre de gestion de Dijon, qui conseille la commune pour la gestion du personnel afin de

s'assurer que cette procédure est la bonne.

Bacs de tri de Neuffontaines

Le problème du retrait des bacs de Neuffontaines, suite aux nuisances dénoncées par Monsieur Goujeon, a été posé au responsable du service «déchets ménagers» de la CCFN. La gestion de ces bacs relève de la Communauté de Communes et Monsieur Goujeon sera informé qu'il doit s'adresser au Président de la CCFN pour poser le problème de nuisances. La gestion de la station de Neuffontaines s'inscrit dans un ensemble et obéit à des objectifs de rentabilité stricts. Si la quantité de déchets collectés est importante et dégage des revenus pour le service de collecte, il sera difficile, voire impossible de supprimer les bacs. La proximité d'un lieu classé n'est pas un argument suffisant pour retirer les bacs.

Organisation d'une séance publique d'information avec la population de Neuffontaines

Le conseil a retenu l'organisation d'une séance publique d'information et d'échanges avec les habitants de la commune, pour présenter les possibilités et les contraintes qui se posent pour la gestion communale. **La date du 3 juin 2011 a été retenue. La réunion se tiendra dans la salle des fêtes de Vignes le Haut.**

Auparavant une note d'information sera distribuée aux habitants pour préciser le calendrier des activités et des manifestations.

Madame la secrétaire de mairie demande aux conseillers de faire la liste des habitants de leur hameau, de façon à pouvoir facilement localiser les personnes en cas de demande extérieure.

Organisation de la cérémonie commémorative du 8 mai

Une manifestation commémorative sera organisée le 8 mai 2011, au Mont Sabot, devant le monument aux morts, à l'occasion du 66ème anniversaire de la fin de la guerre 1939-1945.

Le premier adjoint se chargera d'animer **la cérémonie qui se déroulera à partir de 10 heures 30. Un vin d'honneur sera servi ultérieurement dans la salle des fêtes de Vignes le Haut.**

Evelyne Blandin se chargera de commander une gerbe de fleurs.

Un cubitainer de vin blanc, un cubitainer de vin rouge seront achetés avec une bouteille de cassis. Il faudra prévoir aussi quelques gâteaux apéritifs (gougère, cake salé).

Modification à apporter dans le contrat de bail concernant la chasse

Le Président de l'Association des chasseurs de Neuffontaines : Monsieur Christian Vincent a demandé de modifier la rédaction de la clause du bail relatif à la location des chasses communales, précisant que tous les chasseurs habitant la commune de Neuffontaines doivent pouvoir intégrer l'association. Il émet des réserves, craignant l'arrivée de nouveaux chasseurs achetant des habitations dans la commune, dont le comportement dans la maîtrise des armes à feu serait incertain. Il souhaite mettre en place une commission pour étudier le cas des nouveaux arrivants.

Le conseil considère qu'il sera difficile de définir les critères d'appréciation des nouveaux chasseurs et qu'un entretien devant une commission ne permet pas de connaître les qualités et le comportement du chasseur. Tous les gens qui possèdent un permis de chasse sont susceptibles de pouvoir chasser.

Problème d'ensablement de l'Armance sous le pont de Neuffontaines

Monsieur Pointreau rappelle, le problème d'ensablement des arches du pont sur l'Armance à la sortie de Neuffontaines, à côté du lavoir. L'eau ne s'écoule pas et des risques d'inondation des habitations sont à redouter.

Le premier adjoint prendra contact avec les services compétents pour connaître les possibilités d'intervention.

Problème de la toiture de l'église de Neuffontaines

Monsieur Pointreau signale la présence d'un arbre sur la toiture de l'église de Neuffontaines. Des tuiles

sont cassées et les eaux de pluie s'écoulent dans l'église. Le maire et son adjoint se rendront à Neuffontaines le lundi 19 avril 2011 pour voir cette situation. Il convient aussi de récupérer la clé pour ouvrir la porte de l'église.

Fréquence des réunions du conseil municipal

Il est proposé de faire au moins quatre réunions officielles par an et une réunion technique par trimestre.

La séance a été levée à 22 heures 30.

NEUFFONTAINES ■ Avec l'élection du nouveau maire, Nicole Hernando

Le village veut tourner la page

Les habitants de Neuffontaines espèrent qu'avec le nouveau maire, la commune retrouvera sa sérénité. Depuis un an, les tensions sont vives.

Ariane Bouhours

ariane.bouhours@centrefrance.com

La démission du maire, Philippe Connant, après neuf mois de cohabitation délicate avec une majorité d'opposition, n'a pas beaucoup surpris, à Neuffontaines. Mais fait beaucoup parler, dans cette commune de 130 habitants du haut Nivernais.

« Tout est devenu trop politique »

Les habitants souhaitent qu'avec l'élection du nouveau maire, le village retrouve sa sérénité : « Il faut qu'ils arrêtent de se bouffer le nez », commente Roger, 87 ans, ancien conseiller municipal, qui habite le bourg de Neuffontaines où il a tenu un café. « Y'en a marre ! Je n'ai plus confiance en personne ».

Il regrette l'époque où les maires n'affichaient pas leurs idées politiques. « Ce n'était pas nécessaire. Aujourd'hui, tout est devenu trop politique ».



HABITANT DU BOURG. Roger, ancien commerçant et ancien conseiller municipal de la commune, regrette que les maires de petites communes affichent, aujourd'hui, des idées politiques.

Georgette, retraitée, regrette elle aussi « que le maire ait étalé ses idées politiques. On ne dit pas ces choses-là quand on est maire. Moi, ma famille est cosmopolite. Ma petite-fille fréquente un garçon originaire d'Afrique du nord ».

Certains reconnaissent des qualités de « gestionnaire administratif » à Philippe Connant. Et peu espèrent de grands changements dans la gestion de la commune, à la capacité d'investir limitée, et « pénalisée par rapport aux plus grandes communes » : « Ca ne changera rien à la vie du village », assure Roger.

« Il a le droit d'avoir ses opinions », argue Michel, qui habite depuis peu la commune. « Ce que je lui reproche, c'est d'avoir entraîné les habitants dans ses propos ».

« Il est temps de tourner la page »

Georgette, en revanche, souhaite que le nouveau maire « s'occupe davantage du bourg de Neuffontaines. Elle ne peut faire que mieux ».

Car la situation, éclatée, de la commune – un bourg et cinq hameaux,

dont certains séparés par une route départementale –, a contribué, ces dernières années, à susciter des tensions. Surtout quand la mairie, installée depuis des lustres au bourg de Neuffontaines, a été transférée au hameau de Vignes-le-Haut.

Pour Michel, il faudra des années pour que Neuffontaines retrouve sa sérénité.

« Cette histoire a divisé tout le monde et a beaucoup joué sur la bonne entente du village. Il est temps de tourner la page, surtout dans un petit pays comme le nôtre ».

RAPPEL

8 avril 2010. Huit conseillers municipaux démissionnent, après des propos du maire Front national, Philippe Connant, parus dans le Journal du Centre du 16 mars 2010.

6 juin 2010. Les huit nouveaux conseillers de la liste d'opposition au maire, "Vivre ensemble à Neuffontaines" sont élus. Philippe Connant conserve son poste de maire.

24 mars 2011. Philippe Connant démissionne, mais reste conseiller.

11 avril 2011. Nicole Hernando, 54 ans, est élue maire de Neuffontaines.

Cliquer pour agrandir la photo :

Roger Roumier dans son jardin, au bord de l'étang de Neuffontaines

Article paru dans le JdC du 19/4/11

*



JdC du 23/4/2011

*

Bulletin d'information de la mairie de Neuffontaines : avril 2011

(distribué aux Neuffontains)

Voir le [fichier au format pdf](#)

Un nouveau maire à Neuffontaines

Monsieur Philippe CONNANT, maire en exercice de la commune de Neuffontaines a démissionné de sa fonction, pour raison personnelle, le 17 mars 2011. Il a aussi quitté le conseil municipal, tout comme Monsieur Philippe BOULENGER. Après une décennie de service, il y a lieu de saluer l'engagement de Monsieur CONNANT auprès de notre communauté.

Par un courrier en date du 24 mars 2011, émanant de la Préfecture de Nevers, il était demandé au conseil municipal de procéder à l'élection d'un nouveau maire. Le 11 avril 2011,

Madame Nicole HERNANDO a été élue comme maire, au premier tour de scrutin avec 7 voix sur les 9 exprimés, pour dix votes. Monsieur Jean-Pierre DERLON demeure premier adjoint. L'équipe «Vivre ensemble à Neuffontaines», arrivée en tête du scrutin du 6 juin 2010, reste mobilisée pour construire des projets et répondre aux aspirations des habitants. Conformément à son engagement initial, le conseil municipal est apolitique et réunit des personnes issues des différents groupes d'acteurs économiques composant la population de notre commune : agriculteurs, artisans, retraités, résidents secondaires, actifs. Les préoccupations demeurent basiques comme : faciliter l'accès aux différents terroirs et aux hameaux, organiser des espaces de convivialité, répondre à des besoins ponctuels des habitants, protéger l'environnement et le patrimoine...

Cependant, il faut être conscient de la faiblesse des moyens budgétaires alloués à notre commune et de la nécessité de bien cerner les priorités.

En 2010, suite à la démission du conseil municipal, le budget a été élaboré par la Cour régionale des

comptes. A cette occasion un audit a révélé des erreurs comptables, imputables aux instances de suivi et de contrôle de nos finances. Il a fallu apurer cette situation et dans un premier temps nos ressources budgétaires ont été amputées. Toutefois, le conseil municipal n'envisage pas d'augmenter les impôts en 2011 et s'appliquera à gérer avec rigueur le disponible.

Pour mieux partager ces préoccupations et connaître les attentes des habitants, une réunion publique d'information sera organisée le 3 juin à 20 heures dans la salle des fêtes de Vignes le Haut.

Les heures d'ouverture de la mairie demeurent les mêmes : 8 heures à midi, chaque lundi matin et de 14 heures à 18 heures chaque jeudi après midi.

Pour des problèmes particuliers, vous pouvez contacter les conseillers qui habitent votre hameau : Delphine Perdriat, Jean-Pierre Derlon, et Daniel Blandin à Vignes le haut, Albert Perreau, Nicole Hernando à Vignes le Bas, Evelyne Blandin à Chitry (et Flez), Daniel Pointreau et Serge Reinert à Neuffontaines.

Travaux du cantonnier

La commune emploie un cantonnier qui travaille deux jours par semaine sur le réseau des routes et des chemins vicinaux. Son programme mensuel vise à traiter successivement chaque hameau. A titre indicatif, le nettoyage des bas côtés dans le hameau du Vignes le Haut était en cours les 11 et 12 avril. Le travail se poursuivra à Neuffontaines les 18 et 19 avril, puis à Chitry Mont Sabot et à Flez, les 25 et 26 avril, pour finir les 2 et 3 mai 2011 par le hameau de Vignes le Bas. En cours de programme et en fonction des besoins, le cantonnier veille à la propreté des accès vers la chapelle du Mont Sabot.

Assainissement

Une réunion d'information sera organisée avec le responsable de l'assainissement de la Communauté de communes «La Fleur du Nivernais», courant mai (la date de la réunion sera communiquée dès que les textes définitifs seront publiés concernant les modalités de mise aux normes des habitations, notamment le délai accordé, qui pourrait être de huit ans). D'ores et déjà, il est prévu de procéder à un diagnostic «assainissement» au niveau de chaque habitation avant le 31 décembre 2012.

Les premiers diagnostics débuteront à la fin de l'année 2011 et seront réalisés par un prestataire de service. Le coût d'un diagnostic est de 70 euros. Il sera subventionné à 60 %, le reliquat étant à la charge du propriétaire de l'habitation (30 euros).

Les aménagements d'assainissement seront à la charge des particuliers. Il sera possible d'obtenir des prêts bancaires à taux zéro et de rares subventions pour les personnes économiquement faibles.

Dans l'immédiat, le diagnostic «assainissement» est exigé pour les habitations neuves et pour celles qui font l'objet d'une vente, à la charge du vendeur. Le diagnostic est renouvelé chaque trois ans. C'est le délai accordé aux propriétaires pour mettre en pratique les recommandations du diagnostic.

Dates à retenir

- le 8 mai 2011, Commémoration de la fin de la guerre 1939-1945. Mont Sabot à 10 h 30
- le 14 mai 2011, Fête des chasseurs, repas dans la salle des fêtes
- le 3 juin 2011, Réunion publique d'information pour les habitants, 20 heures, salle des fêtes
- le 3 juillet 2011, Vide-greniers à Vignes le Haut, place de la Mairie et sur la route neuve. Restauration et buvette sur place. Emplacement gratuit. Mobilisez-vous pour cet événement.

Sacs transparents pour déchets ultimes

La Communauté de Communes de la Fleur du Nivernais (CCFN), qui assure le traitement des ordures ménagères de notre commune, nous informe qu'elle baissera de deux points la taxe des ordures ménagères pour 2011. Cette décision fait suite aux bons résultats enregistrés pour réduire la quantité de déchets collectés. Elle est passée en moyenne de 679 kg par habitant et par an en 2007 à 464 kg en 2010. Il est important de poursuivre, avec rigueur, le tri des déchets au niveau individuel. Il convient d'isoler les déchets biologiques et de les déposer dans le bio-conteneur remis au niveau de chaque habitation.

Les cartons et les papiers, le verre et les bouteilles plastiques doivent être déposés dans les conteneurs réservés à cet effet.

Chaque vendredi, les déchets ultimes sont collectés. Ce sont les films plastiques, les papiers d'emballage de la viande, du poisson, les pots plastiques (yaourts, barquettes).

La CCFN distribuera courant 2011, des sacs transparents qui permettront aux agents de collecte de vérifier la nature des déchets. En cas de défaut de tri, les déchets ne seront pas collectés. Tous les autres déchets : gravats, métaux, bidons d'huile, bois, ampoules, objets en plastique, meubles, etc, doivent être transportés à la déchetterie de Tannay.

Randonneurs

Les randonneurs sont de plus en plus nombreux à sillonner notre commune. Trois associations ont programmé des marches au départ de l'église de Neuffontaines : L'association Sports et Loisirs de Saint Père Randonnée, le dimanche 22 mai ; l'association des randonneurs nivernais le 29 mai et l'organisation Randovaillant le 26 juin.

Taxes 2011

La taxe d'habitation (1,52 %), la taxe foncière pour les propriétés bâties (2,17 %) et la taxe foncière pour les propriétés non bâties (6,15%), au niveau de la Communauté de Communes du Canton de Tannay ne seront pas augmentées en 2011.

-

[Accueil Neuffontaines](#)